



Communiqué du Sénat et de l'APCMA

5 avril 2016

■ Rencontres sénatoriales de l'apprentissage à l'heure du numérique et des nouvelles technologies

L'APCMA et le Sénat organisent une nouvelle édition des Rencontres sénatoriales de l'apprentissage le mercredi 13 avril, sur le thème « L'apprentissage à l'heure du numérique et des nouvelles technologies ». Près de deux cents apprentis issus des centres de formation d'apprentis du réseau des chambres de métiers et de l'artisanat sont attendus au Palais du Luxembourg.

L'apprentissage est reconnu comme une formation d'excellence et l'une des meilleures voies d'insertion professionnelle. Pour répondre aux attentes des entreprises et à l'exigence des nouveaux modes de consommation, il est crucial de veiller à moderniser et adapter en conséquence les cursus d'apprentissage. Les formations aux métiers de l'artisanat doivent être en capacité de répondre à ces nouvelles réalités économiques et attirer les nouveaux publics nombreux qui rejoignent l'artisanat. Pour autant, cette nécessaire modernisation doit se faire en préservant les caractéristiques de l'artisanat français, à savoir le lien étroit avec les territoires pour garantir leur vitalité économique.

Sous la présidence de Gérard LARCHER, Président du Sénat et en présence d'Alain GRISET, président de l'APCMA, la parole sera donnée aux apprentis sous la forme d'une séance de questions aux sénateurs. Les échanges se feront autour de trois axes :

- former par le numérique et les nouvelles technologies ;
- former au numérique et aux nouvelles technologies ;
- dynamiser l'économie des territoires.

Le 13 avril, le Sénat et l'APCMA font le choix de l'apprentissage. Pour rappel, chaque année en France, 180 000 jeunes sont formés par des entreprises artisanales.

Contacts presse :

APCMA

01 44 43 10 00 - presse@apcma.fr - [@apcmafrance](https://www.apcmafrance.fr)

SENAT

Karine Rahuel - 01 42 34 35 56 – presse@senat.fr - k.rahuel@senat.fr